

## Accès aux données d'une commune déterminée

1) Dans votre moteur de recherche inscrivez **bercy colloc**

bercy colloc

Recherche Google

J'ai de la chance

2) Cliquez sur l'occurrence **BERCY COLLOC – Accueil**, vraisemblablement la première du lot.

**BERCY COLLOC - Accueil** 

Ce service s'adresse aux gestionnaires de collectivités territoriales et d'établissements publics locaux dans le cadre de l'exercice de leurs ...

Vous obtenez la page d'accueil du site du Ministère de l'économie des finances et de l'industrie, Ministère du budget des comptes publics, de la fonction publique et des comptes de l'Etat.

<http://www.colloc.bercy.gouv.fr/>

3) Choisissez d'abord votre département dans le cadre en bas à droite de la page d'accueil, intitulé :

**DECOUVRER LES COMPTES DES COMMUNES**

Pour cela, négligez l'encadré intitulé **Votre commune par département**, souvent inopérant, mais cliquez sur l'invite (cliquez **ici**) figurant sur la ligne située en dessous de cet encadré.



4) Cliquez sur le nom du département qui vous intéresse dans la liste qui vous est alors proposée.

[27 Eure](#)

[28 Eure-et-Loir](#)

[29 Finistère](#)

[30 Gard](#)

[31 Haute-Garonne](#)

[32 Gers](#)

[33 Gironde](#)

[34 Hérault](#)

[35 Ille-et-Vilaine](#)

5) Une page s'ouvre concernant ce département avec un abécédaire. Cliquez sur la lettre correspondant à l'initiale de votre commune.

[Retour Menu](#)

**033 GIRONDE**

- [A](#) [B](#) [C](#) [D](#) [E](#) [F](#) [G](#) [H](#) [I](#) [J](#) [K](#) [L](#) [M](#) [N](#) [O](#) [P](#) [Q](#) [R](#) [S](#) [T](#) [U](#) [V](#)

[Retour Menu](#)

**033 GIRONDE**

- [A](#) [B](#) [C](#) [D](#) [E](#) [F](#) [G](#)

6) Dans la nouvelle page qui s'ouvre alors sélectionnez enfin votre commune

 [CABANAC-ET-VILLAGRAINS](#)

 [CABARA](#)

 [CADARSAC](#)

 [CADAUJAC](#)

 [CABANAC](#)

## Les options

Parvenu à ce stade, deux options vous sont offertes :

- Soit examiner l'évolution des comptes de la ville de 2000 à 2010
- Soit relever simplement les ratios du dernier exercice clos

**La page d'accueil se présente ainsi :**

### Partie supérieure



#### **CADILLAC - GIRONDE**

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 2 472 Habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 2 000 à 3 500 hab appartenant à un groupement fiscalisé (4 taxes)

### **La population dite « légale » :**

Il s'agit de la population estimée par l'INSEE majorée de coefficient tenant compte de particularités de la commune et utilisée par les services préfectoraux pour calculer les dotations de l'Etat. Elle est nécessairement plus élevée que la population effectivement décomptée. On peut évidemment discuter de cette évaluation mais dès l'instant qu'elle commande une part importante des ressources de la ville on ne peut réaliser de comparaisons que sur cette base.

### **La strate :**

Les comparaisons sont effectuées en rapprochant les données de la ville aux moyennes des communes de même catégorie démographique. Ici, par exemple, on peut indiquer que la strate des communes de 2000 à 3500 habitants rassemble 2044 communes, échantillon assez large pour donner du sens aux moyennes dégagées, remarque étant faite qu'il faut déterminer quelle est la place exacte de la commune concernée par rapport à cet échantillon. Les enseignements qui peuvent en être tirés étant différents selon qu'elle se situe au début ou à la fin de la strate sans compter également les surcoûts inévitablement supportés par les communes touristiques dont les équipements sont nécessairement surdimensionnés pour faire face aux données estivales.

### **Budget principal seul**

Certains services de la commune, ont une comptabilité « *séparée* », c'est-à-dire développée sur des documents distincts. **Mais attention, ils font partie intégrante de la comptabilité communale** et d'ailleurs, ils n'ont pas de conseil d'administration distinct du conseil municipal. Ces services sont cependant intégrés dans la comptabilité communale par l'intermédiaire d'un compte de liaison. Ce compte affecte bien sur la situation de trésorerie de la commune. Les documents proposés ici ne permettent pas d'évaluer dans quelle mesure les usagers payent pour les contribuables ou vice versa puisque le compte de liaison n'est pas ici pris en compte. **C'est l'une des limites de l'analyse** qui peut être réalisée et d'ailleurs les spécialistes constateront que si le fonds de roulement est évalué, ce n'est pas le cas du besoin en fonds de roulement.

## Les deux options apparaissent dans le corps du document

### 1) L'évolution de 2000 à 2010 :

des onglets vous permettent d'obtenir l'évolution de 2000 à 2010 offrant ainsi une vision incomparable des grandes tendances d'une gestion communale

Les ratios sont exprimés en milliers d'euros et en euros par habitant (avec pour quotient la population légale) pour faciliter les comparaisons avec la moyenne de la strate.

2005	2004	2003	2002	2001	2000	<a href="#">Retour</a> - <a href="#">Retour menu</a>
En milliers d'Euros		En euros par habitant			Moyenne de la strate	

#### Les unités de valeurs utilisées

Les ratios sont exprimés en milliers d'euros mais les comparaisons sont formulées en euros par habitant c'est-à-dire que les données sont, pour des raisons de commodité dans les comparaisons divisées par la population légale et non par le nombre de contribuables. Il est important de l'avoir à l'esprit surtout lorsqu'il s'agit de comparer la fiscalité. Euros par habitant ne veut pas dire euros par contribuables ou foyers fiscaux et, a fortiori par foyers imposés.

Les ratios sont présentées de 2000 à 2010 à raison d'une page par nature de ratios : chiffres clés, fonctionnement investissement etc

[Chiffres Clés](#) - [Fonctionnement](#) - [Investissement](#) - [Fiscalité](#) - [Autofinancement](#) - [Endettement](#)

### 2) La situation à la clôture du dernier exercice clos (ici 2010)

A l'extrême droite du document figure un lien intitulé [fiche détaillée](#)

2002	2001	2000	<a href="#">Retour</a> - <a href="#">Retour menu</a> - <a href="#">Fiche détaillée</a>
En euros par habitant		Moyenne de la strate	
928		894	

Celle-ci vous présente en une seule page toute une série de ratios afférents au dernier exercice clos.

## Commentaires sur les ratios proposés

### 1) Remarques générales

Dans les deux cas, les ratios sont regroupées par catégorie : **fonctionnement, d'investissement, autofinancement, endettement, fonds de roulement**

Il faut toujours prendre garde à la formulation « *dont* » qui signifie que le total d'une rubrique n'est pas complètement détaillé ce qui peut présenter des inconvénients majeurs. Ainsi par exemple un bilan peut être équilibré à l'aide de ventes de terrains sans que cela apparaisse dans ce document sauf par déduction. C'est une remarque capitale car un analyste extérieur (trésorier, consultant, banquier) n'y verra pas malice mais un contribuable de la commune oui car celle-ci se sera appauvrie si par exemple les fonds obtenus ont servis à rembourser des emprunts ou à faire des travaux de simples réparations un peu à la manière d'un particulier qui vendrait un terrain pour s'équiper en électro-ménager ou s'acheter un véhicule. Son banquier ne lui en fera pas le reproche mais ses héritiers apprécieraient moins.

Certains ratios sont à utiliser avec précaution

Ainsi, par exemple, il sera difficile d'évaluer le degré de rigidité d'un budget, en déterminant, car il s'agit d'agrégats, le poids des charges « *récurrentes* » qui ne sont pas liées exclusivement aux charges de personnel et aux subventions et contingents.

Par ailleurs le poids des charges de personnel exprimés ici en pourcentage par rapport aux charges totales de fonctionnement n'est pas très significatif. Il est nécessaire d'en exclure les charges financières. Si une commune est beaucoup endettée le poids de ses charges de personnel en sera réduit c'est pourquoi il est nécessaire absolument de conduire son raisonnement à la fois en valeur et en pourcentage.

### 2) cas particulier des ratios fiscaux

#### Les bases imposées et les réductions accordées sur délibérations

##### Bases nettes imposées au profit de la commune

En milliers d'Euros	En euros par habitant	Moyenne de la strate
---------------------	-----------------------	----------------------

Les bases ne doivent certes pas être négligées dans l'analyse. Il faut se souvenir que celles-ci sont fondées sur des valeurs locatives calculées par les services fiscaux. Elles peuvent être réexaminées par la commission fiscale de la commune ou siège des représentants des centres des impôts. C'est une opération longue et difficile et souvent d'un rendement marginal. Il faut en tout état de cause formuler un diagnostic sur l'état du bâti notamment à l'aide des statistiques de l'INSEE et se souvenir que si des extensions, aménagements de greniers, adjonction de pièces, installations de véranda ont échappé à la vigilance du fisc, la responsabilité du maire est dans ce domaine écrasante. Ici l'examen doit être poursuivi plus avant avec notamment l'évaluation des locaux vacants recensés par l'INSEE, sont-ils imposés ? et doivent-ils l'être au risque de multiplier, si la ville n'a pas de politique du logement clairement définie, des comportements de marchands de sommeil ?

La ligne ci-contre figure ici pour mémoire elle est davantage utile à l'analyse de l'environnement économique de la ville qu'à celle de la gestion

Municipale Cotisation foncière des entreprises au profit de l'Etat en 2010

Les réductions de base sont décisives pour apprécier, au-delà des grands discours, la politique sociale d'une municipalité. Le lecteur peut s'attendre dans ce domaine à quelques surprises de taille.

##### Réductions de bases accordées sur délibérations

En milliers d'Euros	En euros par habitant	Moyenne de la strate
64	26	53,29

## Produits des impôts locaux

254

103

Les produits sont exprimés comme les bases en milliers d'euros, en euros par habitant avec en regard la moyenne de la strate.

La ligne ci-contre figure ici pour mémoire elle est davantage utile à une analyse de l'environnement économique de la ville qu'à l'analyse financière de la gestion municipale [Cotisation foncière des entreprises au profit de l'Etat en 2010](#)

### Taux voté

13.49%

### Taux moyen de la strate

10.20%

Ici, les comparaisons sont décisives et si l'importance relative des chiffres par rapport à la moyenne est contestée au prétexte que les bases sont faibles on a toujours la ressources de se référer au produit des impôts locaux figurant dans le cadre de gauche pour évaluer la pertinence de cette observation.

### Potentiel fiscal (population de la commune = 2 479 habitant)

Le potentiel fiscal est exprimé en milliers d'euros en euros par habitant avec en regard la moyenne de la strate. C'est certes un ratio intéressant mais qui présente le risque majeur de faciliter les contre sens lorsque l'analyse est pratiquée sans référence à l'environnement économique et, au cas d'espèce, social.

Il s'agit de comparer au produit des bases d'une commune celui qui serait obtenu en appliquant à ces mêmes bases les taux moyens de la strate et non ceux votés par la municipalité.

Selon que le résultat obtenu sera inférieur ou supérieur les analystes financiers en déduisent si la ville dispose ou non d'une marge de manœuvre. La formule n'est pas appropriée et peut conduire à des contre sens. Ce calcul permet d'indiquer si le produit obtenu est ou non inférieur à celui qui serait obtenu avec des taux moyens, mais de là à considérer qu'il s'agit d'une marge de manœuvre serait abusif. Ce calcul ne prend pas en compte la capacité contributive d'une population. Est-elle ou non comparable à la moyenne ??? Il faut donc aller rechercher des références sur le site de l'INSEE et on ne pourra alors répondre par l'affirmative qu'à la condition que les revenus des foyers fiscaux de la commune considérée sont égaux voire supérieurs à la moyenne.

Le chiffre de population indiquée correspond ici non pas à celui de la population légale mais reflète le niveau de population auquel correspondrait ce produit.